



Animateur référent

Agathe PENANT
TERRES INOVIA
01.30.79.95.25
a.penant@terresinovia.fr

Animateur suppléant

Guy ARJAURE
TERRES INOVIA
05.46.07.38.28
g.arjaure@terresinovia.fr

L'essentiel de la semaine

Les pois d'hiver atteignent les stades 12 feuilles à boutons floraux. Les protéagineux de printemps sont en cours de levée. Les ravageurs sont absents des parcelles observées cette semaine. Thrips et sitones sont à surveiller dès la levée des cultures de printemps. Les pucerons sont à surveiller dès le retour d'un temps plus sec.

L'hiver doux et humide a favorisé l'installation précoce de maladies : ascochytose et botrytis sont signalés en dehors du réseau sur les cultures d'hiver ; la présence de bactériose est signalée sur les pois d'hiver.

Le réseau d'observation

Le réseau se compose actuellement de 12 parcelles, dont 2 parcelles de pois d'hiver, 7 parcelles de pois de printemps et 3 parcelles de féveroles de printemps.

Pour ce BSV, les observations ont été réalisées sur 2 parcelles de pois d'hiver, 1 parcelle de pois de printemps et 3 parcelles de féveroles de printemps.

Directeur de la publication

Daniel GENISSEL
Président de la Chambre
régionale d'agriculture de
Normandie

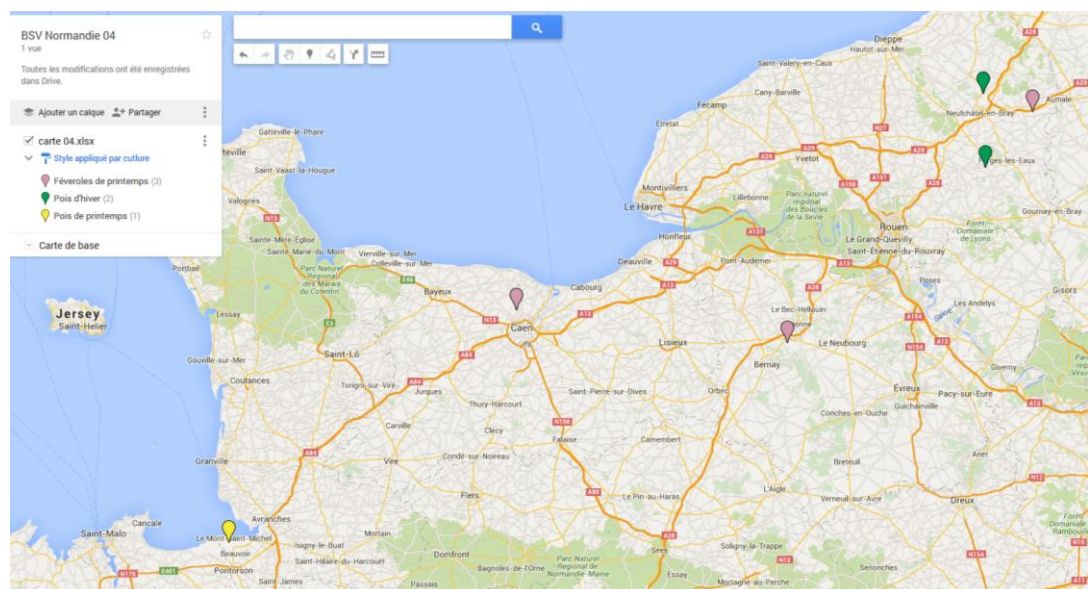
BSV consultable sur les sites
des DRAAF, des Chambres
d'agriculture

Abonnez-vous sur
www.normandie.chambagri.fr

Action pilotée par le ministère chargé
de l'agriculture, avec l'appui financier
de l'Office national de l'eau et des
milieux aquatiques, par les crédits
issus de la redevance pour pollutions
diffuses attribués au financement du
plan Ecophyto.



Parcelles observées cette semaine



Pois protéagineux

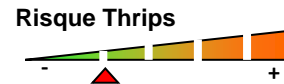
Stades

Les **pois d'hiver** observés sont au stade 12 feuilles à boutons floraux.
Les **pois de printemps** sont en cours de levée.

Thrips du lin et des céréales (*Thrips angusticeps*)

Observations

Aucun thrips n'a été observé cette semaine dans les parcelles suivies.



Période de risque

Pois de printemps : la période de risque pour le thrips s'étend de **la levée au stade 6 feuilles**. Il n'y a plus de risque au-delà de ce stade.

Il n'a jamais été observé de dégât de thrips sur le **pois d'hiver**, ce dernier ayant en général dépassé le stade de sensibilité à la sortie de l'hiver (6 feuilles).

Seuil indicatif de risque

Le seuil indicatif de risque est atteint lorsque l'on dénombre **en moyenne un thrips par plante** sur un comptage de 10 plantes par parcelle.

Toutefois le thrips, même en grand nombre, n'engendre des dégâts importants que si les pois ont une levée lente liée notamment à de mauvaises conditions climatiques.

Vous trouverez en annexe du [BSVn°3](#) une description de cet insecte.

Analyse de risque

Le risque est nul à faible.

Les pois d'hiver ont dépassé la période de risque.

Les parcelles de pois de printemps sont en cours de levée : elles doivent faire l'objet d'une surveillance attentive de la présence de thrips dès leur levée.

Sitone du pois (*Sitona lineatus*)

Observations

Aucun sitone n'a été observé cette semaine dans les parcelles suivies.



Période de risque

La période de risque pour le sitone s'étend **de la levée au stade 6 feuilles**.

Seuil indicatif de risque

Sur pois, le seuil indicatif de risque est atteint lorsqu'on dénombre **5 à 10 encoches** par plante sur les premières feuilles.

Vous trouverez en annexe du [BSVn°3](#) une description de cet insecte.

Analyse de risque

Le risque est nul à faible.

Les pois d'hiver ont dépassé la période de risque.

Les parcelles de pois de printemps sont en cours de levée : elles doivent faire l'objet d'une surveillance attentive de la présence de sitones dès leur levée.

Puceron vert du pois

Observations

Aucun puceron vert n'a été observé cette semaine dans les parcelles suivies.



Période de risque

La période de risque pour le puceron vert du pois s'étend du **stade 10 feuilles – début floraison à 2-3 semaines après la fin floraison**.

Seuil indicatif de risque

Le seuil indicatif de risque est atteint lorsqu'on dénombre **une dizaine de pucerons par plante** (moyenne sur un comptage de 10 fois 4 plantes par parcelle).

En présence d'auxiliaires, renouveler le comptage afin de définir si ces auxiliaires peuvent maîtriser la population de pucerons.

Analyse de risque

Le risque est nul à faible

Les pucerons sont pour l'instant absents des parcelles, et le temps humide annoncé pour les prochains jours leur est défavorable. Cependant, les pois d'hiver ont atteint la période de risque. Les parcelles de pois d'hiver doivent donc faire l'objet d'une surveillance attentive de la présence de pucerons dès le retour d'un temps plus ensoleillé, et ce jusqu'à fin floraison + 2-3 semaines.

Les auxiliaires doivent également être identifiés et suivis afin de permettre une analyse plus précise du risque pucerons.

Oiseaux

Aucun dégât d'oiseaux n'a été observé cette semaine sur les parcelles de pois.

Ascochyte (anciennement Anthracnose)

Observations

La maladie a été observée sur les 2 parcelles de pois d'hiver suivies, à une très faible intensité : 2% de la partie inférieure de la plante sont touchées au maximum, la hauteur de la nécrose sur tige atteignant 1 cm.

Des attaques plus importantes ont cependant été signalées en dehors du réseau.



Période de risque

Les symptômes doivent être surveillés :

- Sur le **pois d'hiver**, de la levée jusqu'à la fin du stade limite d'avortement
- Sur le **pois de printemps**, du stade 9 feuilles jusqu'à la fin du stade limite d'avortement

Analyse de risque

Le risque est faible à moyen pour les pois d'hiver.

La maladie progresse par temps doux et humide, du bas vers le haut de la plante. De plus, l'hiver doux et humide que nous avons connu a pu être propice à l'installation précoce de maladies.

Il est donc important de réaliser un diagnostic précis de votre parcelle de pois d'hiver : le risque devient important lorsque la majorité des plantes sont atteintes, et que les conditions humides associées à des averses sont annoncées.

De la pluie et des températures plus douces étant annoncées pour cette semaine, les parcelles de pois d'hiver doivent faire l'objet d'une surveillance attentive du développement de la maladie.

Vous trouverez en annexe du [BSVn°2](#) une description de la maladie.

Bactériose

Observations

La maladie a été observée sur les 2 parcelles de pois d'hiver suivies.

Risque Bactériose



Période de risque

Le **pois d'hiver** est particulièrement exposé à la bactériose ; les symptômes s'observent à l'occasion de gelées survenant après une période douce et pluvieuse, entre février et avril, à partir du stade 5-6 feuilles.

Analyse de risque

Des gelées tardives dans certains secteurs survenues sur des pois très développés ont pu être favorables à l'apparition de bactériose.

Il n'existe cependant à ce jour aucune solution pour cette maladie.

Autres maladies du pois

Aucune autre maladie n'a été observée sur les parcelles de pois.

Féveroles

Stades

Les **féveroles de printemps** observées sont en cours de levée.

Risque Thrips



Thrips du lin et des céréales (*Thrips angusticeps*)

Le thrips peut être présent sur féverole, mais sa nuisibilité n'a jamais été mise en évidence.

Sitone du pois (*Sitona lineatus*)

Observations

Aucun sitone n'a été observé cette semaine dans les parcelles suivies.

Risque Sitone



Période de risque

La période de risque pour le sitone s'étend **de la levée au stade 6 feuilles**.

Seuil indicatif de risque

Sur **féveroles**, on peut considérer que le risque devient important lorsque toutes les feuilles portent au moins une encoche.

Analyse de risque

Le risque est nul à faible.

Les féveroles de printemps sont en cours de levée ; elles doivent faire l'objet d'une surveillance attentive de la présence de sitones dès la levée.

Vous trouverez en annexe du [BSVn°3](#) une description de cet insecte.

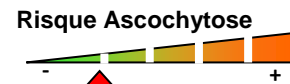
Oiseaux

Des dégâts d'oiseaux sont observés sur une parcelle de féverole de printemps en cours de germination.

Ascochyte (anciennement Anthracnose)

Observations

La maladie est absente des parcelles de féveroles de printemps observées.



Période de risque

Les symptômes doivent être surveillés :

- Sur **féveroles d'hiver**, à partir du stade 5-6 feuilles
- Sur **féveroles de printemps**, à partir de la floraison

Analyse de risque

Le risque est nul sur féveroles de printemps, faible sur féveroles d'hiver.

La maladie progresse par temps doux et humide.

L'hiver doux et humide que nous avons connu a pu être propice à l'installation précoce de maladies.

Il est donc important de réaliser un diagnostic précis de votre parcelle de féveroles d'hiver, afin de déterminer si la maladie est présente ou non, et suivre son évolution.

Attention à ne pas la confondre l'ascochyte avec le botrytis de la féverole : vous trouverez en annexe du [BSV n°2](#) une description de ces deux maladies.

Botrytis de la féverole

Observations

La maladie est absente des parcelles de féveroles de printemps observées.

Elle a cependant pu être observée en dehors du réseau sur des parcelles de féveroles d'hiver.



Période de risque

Les symptômes doivent être surveillés :

- Sur **féveroles d'hiver**, à partir du stade 5-6 feuilles
- Sur **féveroles de printemps**, à partir du début floraison

Analyse de risque

Le risque est nul sur féverole de printemps, faible à moyen sur féveroles d'hiver.

La maladie est présente dans certaines parcelles de féveroles d'hiver hors réseau, de manière plus ou moins importante.

Le temps humide et doux annoncé pour la fin de semaine pourrait être favorable à son développement.

Il est donc important de réaliser un diagnostic précis de votre parcelle de féveroles d'hiver, afin de déterminer si la maladie est présente, à quelle intensité, et suivre son évolution.

Vous trouverez en annexe du [BSV n°2](#) une description de la maladie.

Autres maladies de la féverole

Aucune autre maladie n'a été observée cette semaine sur les parcelles de féveroles.

Prochain BSV le 6 avril 2016

Les abeilles butinent, protégeons les !

Respectez les bonnes pratiques phytosanitaires

1. Les traitements insecticides et/ou acaricides sont interdits, sur toutes les cultures visitées par les abeilles et autres insectes pollinisateurs, pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats.
2. Par **dérogation**, certains insecticides et acaricides peuvent être utilisés, **en dehors de la présence des abeilles**, s'ils ont fait l'objet d'une évaluation adaptée ayant conclu à un risque acceptable. Leur autorisation comporte alors une mention spécifique "emploi autorisé durant la floraison et/ou au cours des périodes de production d'exsudats, **en dehors de la présence des abeilles**".
3. Il ne faut **appliquer un traitement sur les cultures que si nécessaire** et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage de la spécialité commerciale autorisée.
4. **Afin d'assurer la pollinisation des cultures**, de nombreuses ruches sont en place dans ou à proximité des parcelles en fleurs. Il faut **veiller à informer le voisinage de la présence de ruches**. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Il faut **éviter toute dérive** lors des traitements phytosanitaires.